

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

VL 2024-03 / Modification de l'arrêté 2007-123 du 4 juin 2007 portant création d'une régie pour encaissement des recettes de spectacles proposés par la Ville de Maiche

Le Maire de Maiche,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique, et notamment l'article 18,

VU le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

VU les articles R 1617-1 et R 1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2007.58 en date du 2 juin 2007 portant création d'une régie pour encaissement des recettes de spectacles proposés par la Ville de Maiche,

Vu l'arrêté 2007-123 du 4 juin 2007 visé le 7 juin 2007 autorisant la création d'une régie pour l'encaissement des spectacles proposés par la Ville de Maiche,

VU l'avis conforme de Monsieur le Comptable du Trésor en date du 5 mai 2014,

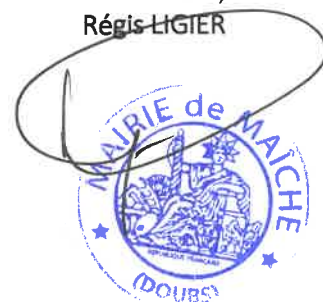
ARRETE

Article 1er : l'arrêté 2007.123 est modifié comme suit :

La régie peut exceptionnellement être installée le jour même sur le lieu de représentation du spectacle concerné par la vente.

Maiche, le 9 janvier 2024

Le Maire,
Régis LIGIER



Accusé réception Préfecture le 19 janvier 2024
Publié sur le site internet le 23 janvier 2024